

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 29 juin 1999

LETTRE DU 29 JUIN 1999

Chère collègue, cher collègue,

Bien le bonjour chez vous ! Maintenant que la poussière est retombée — pour utiliser une expression fort peu originale — suite aux activités fébriles entourant l'Assemblée générale annuelle de l'APRUM et la réception qui s'y joute, je trouve un moment pour vous mettre au parfum de certains aspects de la vie de l'APRUM.

L'Assemblée générale a permis à une soixantaine de collègues de se retrouver et, à l'aide d'un ordre du jour largement ouvert, de traiter des « affaires » de l'Association.

Une de ces affaires concerne la constitution même de l'APRUM. Les modifications aux articles 9 et 10 de ladite constitution, lesquels traitent du Comité des candidatures et des modalités d'élection des membres du Conseil, ont été adoptées selon les termes proposés par le Conseil. Vous trouverez, ci-joint, le texte intégral de la nouvelle version de cette constitution.

- Une autre affaire concerne la situation financière de l'Association. Dans son rapport intérimaire le trésorier fait état :

- d'un surplus de l'ordre de 2 800\$ pour l'exercice 1998-1999 ;
- d'un état de caisse d'environ de 10 000\$ au 31 mai 1999 ;
- d'un budget pro forma pour l'exercice 1999-2000.

Les rapports définitifs vous parviendront dès l'automne.

Tenant compte de ces faits, l'Assemblée a approuvé la proposition formulée par le trésorier de maintenir à 25\$ la cotisation annuelle.

Le sujet de la cotisation étant soulevée — belle astuce de ma part ne croyez-vous pas ? je vous rappelle que ladite cotisation pour l'exercice 1999-2000 est maintenant due et vous informe que le trésorier tient tout prêt son stylo pour vous envoyer un reçu.

Le rapport du Comité spécial d'experts portant sur l'étude de l'évaluation actuarielle, au 31 décembre 1998, du Règlement de retraite de l'Université de Montréal vient d'être déposé au Comité de retraite. Ce dernier s'en saisira d'ici peu de façon à pouvoir formuler ses propres recommandations au Conseil de l'Université. Dores et déjà il appert qu'une partie très importante du surplus actuariel excédentaire (soit plus de 100 000 000 \$) pourrait être affectée à une indexation automatique égale à 100% de la hausse de l'Indice des prix à la consommation pour les crédits de rente accumulés à

date. L'APRUM, via son représentant au Comité de retraite, le professeur Jacques Henripin, suivra cette affaire au plus près. Mais déjà les nouvelles sont très encourageantes. Il s'agit là d'une suite heureuse aux démarches entreprises par l'APRUM il y a plus de 15 ans pour que les indexations des rentes soient automatiquement ajustées à la hausse de l'IPC. Notre persévérance a donné des fruits.

L'exercice 1998-1999, qui a été dans l'ensemble plutôt favorable à l'Association et à ses membres collectivement n'a pas manqué d'être néfaste pour un nombre record de collègues. Aux 23 décès que je vous ai signalés en cours d'année se sont ajoutés ceux de Jean Laurent (26 avril) et de Marcel Cailloux (23 mai).

Né en 1908, Jean Laurent entreprend, dans sa France natale, un ensemble d'études qui lui permettent de cerner l'essentiel de ses intérêts personnels et de mettre au point sa vision des démarches à entreprendre pour mieux résoudre certaines catégories de problèmes urbains. Après avoir obtenu, en 1952, un doctorat de l'Institut d'urbanisme de Paris, il assume d'importantes responsabilités, notamment, à la Direction du Plan du Ministère de la reconstruction du Gouvernement français. Venu au Canada en septembre 1962, il s'associe à l'Institut d'urbanisme que l'Université de Montréal vient de créer. Puis, en 1963, il accède au poste de Directeur pour un mandat de quatre ans. étant donné ses antécédents et l'expérience qu'il avait acquise dans l'étude de nombreuses situations concrètes, Jean Laurent exerce une grande influence dans le milieu de l'urbanisme. Il apporte son précieux concours dans les moments, parfois difficiles, qui ont entouré la création de la Faculté de l'aménagement dont l'Institut d'urbanisme, à l'instar des trois écoles : Architecture, Architecture de paysage et Design industriel, devient une unité constituante. Après avoir pris sa retraite en 1973, il poursuit sa carrière d'urbaniste et d'enseignant pendant quelques années. Rentré en France à l'été 1977, il continue d'être très actif et cela jusqu'à ce que la vie lui soit retirée. Son souvenir vivra longtemps dans la mémoire collective des urbanistes.

Marcel Cailloux, de son côté, a consacré toute sa carrière à la botanique. Très tôt, il gravite dans le voisinage immédiat de Marie-Victorin qu'il accompagne dans nombre d'expéditions consacrées à l'herborisation. Dessinateur hors pair, il apporte à Marie-Victorin une contribution hautement appréciée. De fait, c'est sous l'influence de ce dernier que Marcel Cailloux entreprend et poursuit des études supérieures aux USA, notamment à Chicago. Vivement intéressé par la physiologie végétale, il dispense un enseignement original qu'il ne cesse de développer. Artisan ingénieux, il met au point un micromanipulateur devenu rapidement un instrument indispensable pour certains types d'observations faites au microscope. L'ensemble de ses travaux lui permet d'obtenir, en France, un doctorat d'état en sciences naturelles. L'expertise de Marcel Cailloux dans le domaine de la culture des tissus végétaux lui valent des contacts privilégiés au Brésil où il effectue de nombreux séjours pour des fins tant d'enseignement que de recherche. Avec lui s'éteint un des rares survivants de Marie-Victorin.

Le personnel du Fonds de développement de l'Université s'active présentement pour préparer, d'ici le début de l'automne, le lancement de la campagne de financement de l'an 2000. Il s'agit, vous l'aurez deviné, du pendant de la campagne des années 90, laquelle avait remporté un énorme succès. Chacune des composantes de l'Université sera sollicitée selon des modalités qui seront communiquées en temps utile. Nous qui avons porté le poids du jour dans cette maison sommes probablement les plus susceptibles d'apprécier l'importance de l'aide apportée par la disponibilité de « fonds souples ».

Et voici que l'été est maintenant avec nous si l'on en juge par la position de la terre sur l'écliptique. Tant mieux ! Il ne faut pas oublier, au surplus, que nous avons déjà bénéficié de généreux acomptes de douce chaleur et temps fort agréable.

Je formule des voeux pour que vous puissiez faire le plein de toute l'énergie environnante et de toute l'affection des vôtres en prévision— oh ! horreur — des temps plutôt maussades que nous réserve l'équinoxe d'automne.

Je vous salue chaleureusement.

Jacques St-Pierre
Président
JSP/fsp